La Stratégie de la famille de l'Artillerie royale canadienne

(Colonel Commandant et Artilleur Principal en Service)

Le 23 mars 2015

Ensemble, en tant que membres d'une grande et cohésive famille

Le Régiment royal de l'Artillerie canadienne (aussi appelé « le Régiment royal », « le Régiment » ou « l'ARC ») comprend les unités de la Force régulière et de la Réserve de la Branche de l'artillerie des Forces armées canadiennes (FAC). Multiplicateur de force puissant et essentiel au sein du spectre des capacités de combat de l'Armée canadienne, le Régiment royal affiche un parcours long et illustre de contribution au succès des opérations militaires de notre nation, de l'époque coloniale à nos jours. À la tête de la famille régimentaire se trouvent le Souverain, notre capitaine-général, le colonel commandant et l'artilleur principal en service. Parmi les hauts gradés, on compte le Directeur – Artillerie (D Artil), le colonel régimentaire et le sergent-major régimentaire (SMR) de l'ARC. Les colonels et les lieutenants-colonels honoraires soutiennent les unités d'artillerie de la Réserve et servent de lien précieux avec les collectivités locales, tout comme les « Amis du Régiment » le font pour toutes les unités et l'ARC dans son ensemble.[1]

Conformément à la philosophie, à l'histoire, aux traditions et aux coutumes du système régimentaire de l'Armée, le Régiment royal est également réputé constituer une famille – la famille régimentaire. Cette famille en est une qui comprend la totalité des artilleurs de la Force régulière et les réservistes, tant en service qu'à la retraite, ainsi que les membres de leur propre famille, les membres de nos associations et les Amis du Régiment. Au sens large, la famille inclut tous ceux qui portent ou qui ont porté notre insigne de coiffure, en plus des nombreuses personnes qui nous appuient. C'est le vieil adage « Artilleur un jour, artilleur toujours ». « Le concept est totalement inclusif. »[2]

> ***« Artilleur un jour, artilleur toujours. »***
> ***« Le concept est totalement inclusif. »***

> … le Régiment royal constitue véritablement une institution nationale canadienne bien établie et renommée.

On peut aussi dire qu'en raison de son enracinement, qui date des débuts de la colonisation européenne, de sa participation active à un grand nombre d'événements majeurs de l'histoire de notre pays, de sa présence d'un océan à l'autre et de son caractère bilingue, le Régiment royal constitue véritablement une institution nationale canadienne bien établie et renommée.

> Les artilleurs témoignent d'un niveau remarquable de cohésion et d'un objectif commun où qu'ils soient.

Les artilleurs témoignent d'un niveau remarquable de cohésion et d'un objectif commun où qu'ils soient. L'image de solidarité et d'unité que nous projetons, avec nos nombreux membres un peu partout dans le pays et le monde – branchés ou non – nous définit en tant qu'artilleurs et grande famille cohésive; elle forme une base solide sur laquelle repose notre structure de gouvernance. Les artilleurs des quatre coins du pays forment une communauté reconnaissable. À ce titre, nous célébrons et reconnaissons le besoin de tirer parti des services

---

[1] « Amis du Régiment » est une expression d'abord utilisée pour représenter les membres de la collectivité intéressés ou engagés à appuyer le Régiment royal de toutes les façons possibles.

[2] Lieutenant-général M.K. Jeffery (à la retraite), ancien colonel commandant, dans la documentation présentée à l'appui du processus d'enrichissement de la *Stratégie de la famille*, printemps 2013.

admirables et des réalisations reconnues des artilleurs partout où ils ont servi, passés comme présents, tout en acceptant la nécessité de promouvoir le bien-être de la famille régimentaire dans son sens le plus large. Nous sommes une « organisation grande échelle, nationale par nature »[3] ; nous partageons un riche et dynamique héritage qui doit être préservé, protégé et promu; nous avons une histoire qui mérite d'être racontée et une réputation à défendre. Dans l'avenir à plus ou moins long terme, les hommes et les femmes de l'ARC s'engageront, comme ils l'ont fait tout au long de notre histoire, là où le Canada aura besoin d'eux – *Ubique* »[4].

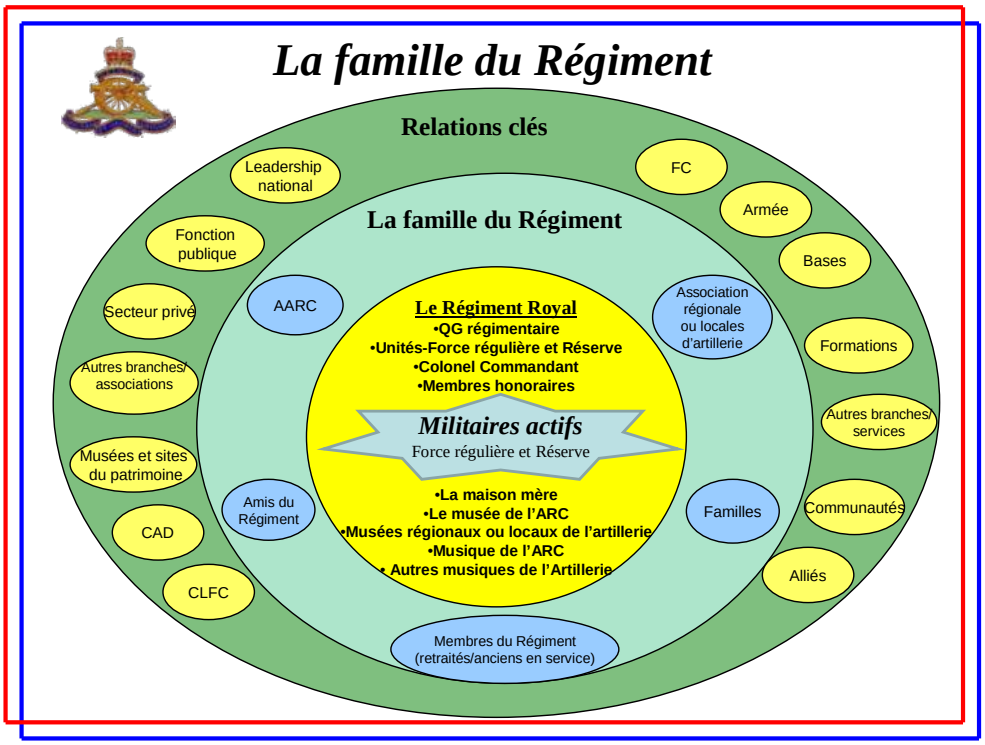

Comme on peut le voir dans l'illustration ci-dessus, notre grande famille fait de nous bien plus qu'une « artillerie participant à des opérations ». Le concept regroupe tous les éléments constitutifs de notre vaste et diverse communauté d'artilleurs sous un même encadrement afin de célébrer et de renforcer les particularités et les points forts des multiples éléments qui forment l'ensemble du Régiment. Collectivement, nous formons « une famille complète, harmonieuse et intégrée dans son état final »[5].

Collectivement, nous formons « une famille complète, harmonieuse et intégrée dans son état final ».

[3] Major-général J.A. MacInnis (à la retraite), *The Royal Regiment of Canadian Artillery as an Institution*, document non officiel présenté dans le cadre de l'élaboration de la *Stratégie de la famille*, Ottawa, hiver 2010.
[4] Colonel Joe Culligan (à la retraite), *Plan de Campagne pour le Patrimoine de l'ARC*, page 3, décembre 2013.
[5] Lieutenant-général M.K. Jeffery (à la retraite), Colonel Commandant alors en service, documentation non officielle présentée en vue de la réunion du Sénat le 18 octobre 2013.

Une famille qui sait vraiment où elle s'en va

Grâce à la *Stratégie de la famille*, le Régiment royal et tous les éléments constitutifs de sa famille régimentaire savent vraiment où ils s'en vont. Cette Stratégie réunit les principes et les croyances qui nous unissent et nous distinguent en tant qu'artilleurs en plus de formuler les buts auxquels nous aspirons. La Stratégie recueille nos efforts présents et futurs et les traduit en une intention nationale commune et des effets souhaités. Elle fournit aussi une orientation qui permet de bien faire ce qu'il faut faire. Elle explique et promeut le Régiment en tant que « famille de familles »[6] composée de services à la fois variés et complémentaires. La Stratégie n'est pas vide de sens. Elle répond aux besoins de l'ensemble du Régiment, renforce l'authenticité du caractère distinctif des divers services et régions qui composent le tout; elle promeut leurs points forts et leur autonomie dans le cadre du Régiment au sens large et de son système de valeurs. Solidement fondée sur une structure pancanadienne, la *Stratégie de la famille* sert de ressource dont les divers éléments de la famille d'un océan à l'autre peuvent se prévaloir pour obtenir les orientations dont ils ont besoin. La Stratégie établit et articule notre orientation et la voie que nous suivrons; elle nous « donne le pas »[7].

La *Stratégie de la famille* fournit une orientation qui permet de bien faire ce qu'il faut faire.

La *Stratégie de la famille* explique et promeut le Régiment en tant que « famille de familles ».

La *Stratégie de la famille* nous « donne le pas ».

<u>La vision du Régiment royal</u>

L'énoncé global, exhaustif et avant-gardiste suivant décrit ce à quoi aspirent les artilleurs en tant qu'entité opérationnelle et que famille. L'énoncé de vision décrit les aspirations du Régiment royal concernant son avenir; il devrait toucher tous les membres de la famille, leur inspirer de la fierté et les aider à sentir qu'ils font partie d'une entité bien plus grande qu'eux-mêmes; l'énoncé de vision façonne et oriente notre avenir et nous réunit.

Vision du Régiment royal de l'Artillerie canadienne
« Artilleur un Jour, Artilleur Toujours »

Les artilleurs forment une famille régimentaire cohésive de militaires actifs et à la retraite, de la Force régulière et de la Réserve, de proches et d'amis. Notre famille élargie souscrit à des convictions et à une orientation communes alors que nous appuyons une équipe qui sert avec honneur et qui est pertinente du point de vue des opérations et déterminante sur le plan tactique. Ensemble, nous tirons parti de nos points forts respectifs et resserrons nos liens familiaux dans le but d'encadrer nos soldats actifs et leurs familles et pour les aider à mener à bien leur mandat opérationnel, au pays comme à l'étranger.

Nous assurons l'excellence en matière de leadership grâce au perfectionnement éclairé de notre nouvelle génération; nous voulons que l'artillerie de demain dispose de capacités pertinentes et bien conçues; nous soutenons ceux qui servent aujourd'hui et nous perpétuons la mémoire de ceux qui nous ont précédés.

Fiers à juste titre et animés par un objectif commun, nous sommes tous reliés par notre appartenance à la famille régimentaire qui entretient une loyauté mutuelle et un réseau gagnant de partenaires tout en célébrant notre patrimoine, en rendant honneur à ceux qui ont servi, en permettant le succès de ceux qui sont en service actif et en préparant l'avenir de nos successeurs.

[6] Expression employée pour la première fois par le brigadier-général David Henley, membre du Sénat, dans le cadre du processus d'état-major menant à l'enrichissement de la *Stratégie de la famille*, 4 avril 2014.
[7] Brigadier-général J.J. Selbie (à la retraite), réunion du Sénat de l'artillerie, 23 septembre 2014.

L'énoncé de mission

Cette *Stratégie de la famille* présente l'intention et les résultats que nous sommes résolus à concrétiser ensemble. À mesure que nous lançons dans l'arène les composantes clés qui forment le cœur du Régiment royal, nous optimisons leurs talents en vue de réaliser notre mission. Cette mission commune favorise l'unité et la cohésion de la famille régimentaire d'un bout à l'autre du pays.

Mission

Soutenir un Régiment royal de l'Artillerie canadienne crédible, pertinent et apprécié

Le centre de gravité du Régiment

Le centre de gravité de l'ARC réside dans la caractéristique ou la capacité qui nous permet, en tant que famille, d'atteindre nos objectifs. Notre centre de gravité est la source de notre force.

Centre de gravité

Notre crédibilité dans les opérations et comme famille cohésive

Les valeurs du Régiment royal de l'Artillerie canadienne

L'« éthos du guerrier » de l'Armée guide tous les artilleurs qui se trouvent en situations éthiques difficiles, qu'ils soient en service actif ou à la retraite, membres de la Force régulière ou de la Réserve, ou membres de l'une de nos nombreuses associations. Les principes de base de cet éthos sont complétés par un ensemble de valeurs auxquelles nous adhérons. Ces valeurs renforcent les rapports entre les éléments constitutifs de la famille régimentaire et contribuent au développement de notre cohésion. Elles correspondent à nos convictions et à nos croyances. Elles délimitent comment nous réussirons.

Ces valeurs renforcent les rapports entre les composantes de la famille régimentaire et contribuent au développement de notre cohésion.

- **Loyauté.** Envers le Canada, les Forces armées canadiennes, le Régiment et les autres artilleurs.
- **Intégrité.** Nous sommes personnellement et collectivement responsables de l'observation des normes de comportement les plus strictes dans tous les aspects de notre travail de soldat. Nous sommes déterminés à nous comporter de façon éthique, honnête et équitable.
- **Dévouement.** Nous recherchons les responsabilités, nous acceptons l'imputabilité et nous sommes déterminés à donner forme à notre vision et notre mission. Nous existons pour servir ensemble. Nous servons ensemble avec fierté.
- **Courage.** Nous avons le courage de nos convictions. Nous soutenons le bien et nous sommes prêts à prendre des risques pour obtenir ce qui est important pour le Régiment et nos collègues artilleurs.
- **Persévérance.** Nous faisons preuve d'endurance face à l'adversité et dans la poursuite de nos buts.
- **Honneur.** Nous servons avec intégrité et nous faisons preuve d'une moralité et d'une conduite irréprochables dans toutes nos actions. Nous respectons et nous honorons ceux qui nous ont précédés. Nous respectons, nous chérissons et nous célébrons notre histoire, notre héritage et nos traditions.

Les objectifs stratégiques et les lignes d'opération – Structure propice à l'unité

Compte tenu de la complexité du milieu dans lequel les membres de l'ARC servent actuellement, au pays et à l'étranger, la responsabilité de donner des avis pertinents et à propos sur l'artillerie à la haute direction des FAC, et en particulier de l'Armée, continue de jouer un rôle crucial dans l'avancement et la pertinence de l'ARC, aussi bien comme entité opérationnelle que comme institution. Lorsque nous nous collaborons avec d'autres, nous devons disposer d'un plan comportant des objectifs précis, les effets souhaités, et nos tirs, portés au bon moment et au bon endroit. De même, dans nos fonctions d'artilleurs et notre place dans la famille au sens large, nous devons avoir les moyens d'énoncer et de partager nos aspirations lorsque nous cherchons à obtenir le niveau de cohésion désiré. Dans les deux cas, notre travail sera structuré et consolidé en fonction de lignes d'opération (LO)[8]. Cette structure nous permet de guider et de diriger nos contributions dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

Les objectifs stratégiques du Régiment royal de l'Artillerie canadienne

- Préserver la crédibilité opérationnelle et institutionnelle du Régiment au sein de l'Armée et des collectivités auxquelles il est associé aujourd'hui et demain.
- Parvenir à un juste équilibre des efforts investis dans toutes les LO du Régiment.

La structure des LO nous permet de relier les divers éléments des énoncés de la vision et de la mission avec les domaines d'activité clés des nombreux éléments constitutifs de l'ARC. Les LO nous aident aussi à établir la priorité de l'effort, à maximiser l'utilisation de nos ressources et à détecter toute lacune dans notre effort opérationnel. Dans un deuxième temps, les LO inspirent la formulation de buts et d'objectifs secondaires pour mobiliser les efforts du Régiment en une unique entreprise.

Les lignes d'opération de l'ARC

- Ligne d'opération 1
  Créer et mettre sur pied les capacités nécessaires au maintien en puissance du Régiment royal dans les opérations
- Ligne d'opération 2
  Assurer l'excellence en matière de leadership grâce à la planification de la relève
- Ligne d'opération 3
  Veiller sur l'institution en tant que famille
- Ligne d'opération 4
  Entretenir des liens avec les Canadiens
- Ligne d'opération 5
  Célébrer notre héritage

Dans le domaine des opérations et de la planification de la relève (LO 1 et 2), le D Artil demeure le responsable et le lien clé entre le Régiment royal et le Commandant de l'Armée canadienne, qu'il conseille sur tous les aspects du développement de la force, de la structure de la force, de l'équipement, des opérations et de la relève du leadership. Pour ce faire, le D Artil consulte le Conseil de l'artillerie et il en reçoit des directives.

---

[8] La ligne d'opération se définit comme suit : « … dans le cadre d'une campagne ou d'une opération, ligne reliant les points décisifs dans le temps et l'espace jusqu'au centre de gravité » (*Opérations terrestres*, publication militaire B-GL-300-001/FP-002, Kingston, Ont., Directeur – Doctrine de l'Armée de terre, 1er janvier 2008, paragraphe 612-1, page 6-17).

Cette approche permet au Régiment de faire preuve d'unité d'action et de demeurer un élément clé et central de l'Armée et des FAC. La gouvernance et les moyens dont dispose la direction du Régiment pour faire avancer les choses dans ces deux domaines sont solides et ils ont fait leurs preuves.

> … la tâche de promouvoir l'identité familiale et la fierté n'incombe pas seulement aux dirigeants mais aussi à tous les membres et à toutes les organisations au sein du Régiment.

Tous les artilleurs ont également à cœur le bien-être et l'orientation de l'ARC en tant que famille régimentaire et institution canadienne, reconnaissant que la tâche de promouvoir l'identité familiale et la fierté n'incombe pas seulement aux dirigeants mais aussi à tous les membres et à toutes les organisations au sein du Régiment. Au fil du temps, la famille prend les moyens nécessaires pour se concentrer sur les opérations à dessein tout en améliorant sa capacité de prendre soin de ses membres. Ici, nos croyances, nos valeurs et nos ambitions sont exprimées dans les LO 3, 4 et 5. Les efforts consacrés à ces LO exigent une action cohérente et une unité d'approche pour que nos actions en ce sens soient jugées salutaires et réellement représentatives de tous les éléments constitutifs de l'ARC.

Gouvernance efficace

Tel qu'il est décrit ci-après, le Régiment royal a développé les éléments constitutifs nécessaires pour former un cadre de gouvernance efficace nous permettant de nous appuyer sur des bases solides tandis que nous allons de l'avant avec conviction tout en maintenant un équilibre entre toutes les lignes d'opération.[9]

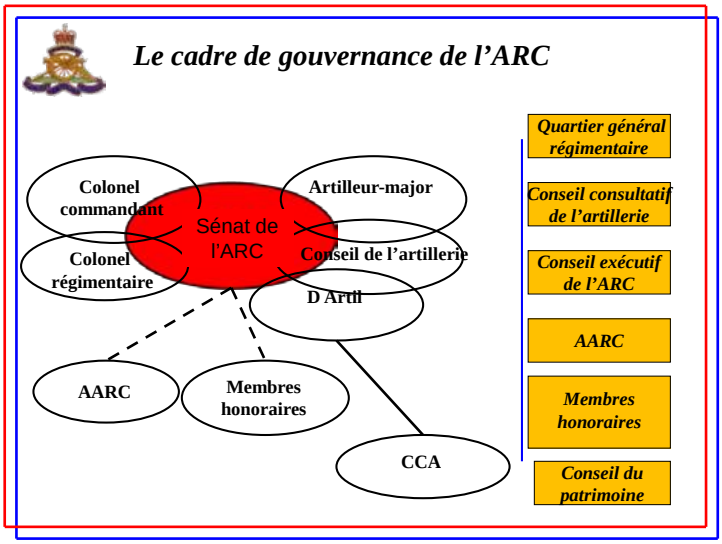

Le Sénat de l'ARC. Organe principal de gouvernance de l'ARC, le Sénat régimentaire est celui dont le travail et l'orientation permettent à tous les artilleurs d'adopter une vision commune et de s'engager pleinement dans la poursuite de nos objectifs stratégiques. Le Sénat est le conseil d'administration de fait de l'ARC. Il a pour mandat de promouvoir et d'assurer le bien-être à long terme de l'ARC et d'en défendre les intérêts. Coprésidé par le Colonel Commandant et l'Artilleur Principal en Service, secondé avec compétence par un quartier-général régimentaire (QGR) dynamique, guidé par ses hauts dirigeants et renforcé par la participation du D Artil et du Colonel Régimentaire dans le cadre de leurs LO respectives (décrites dans la section suivante), le Sénat de l'ARC confère une orientation stratégique et dirige l'ensemble du Régiment en tant que famille et institution.

Le Conseil de l'artillerie. Dirigé par l'Artilleur Principal en Service ou son représentant désigné[10] (le président du Conseil de l'artillerie), le Conseil de l'artillerie joue un rôle clé dans le fonctionnement et la relève du

[9] Cette section de la *Stratégie de la famille* explique en détail les organes directeurs du Régiment royal. Les ordres permanents de l'ARC, version 2, août 2011, contiennent des précisions concernant le mandat d'autres organes contribuant à l'unité du Régiment en tant que famille, tel que le Conseil consultatif de l'Artillerie (CCA), l'Association de l'Artillerie royale canadienne (AARC), le Conseil exécutif de l'ARC, le Conseil du patrimoine et le QGR ARC.

[10] Si l'Artilleur Principal en Service n'est pas en mesure de remplir ses principales fonctions dans le cadre de gouvernance de l'ARC en raison de la nature de ses responsabilités premières, il doit choisir parmi les membres de la direction du Régiment un représentant qui deviendra le « président du Conseil de l'artillerie ».

leadership du Régiment royal (LO 1 et 2). Son mandat porte surtout sur la capacité opérationnelle, c'est-à-dire la structure de la force, la capacité de l'artillerie de la Force régulière et de la Réserve, l'attribution des tâches opérationnelles, la planification de la relève, la mise sur pied de forces, l'équipement et la technologie utilisés à l'heure actuelle ou planifiés, la doctrine, la tactique et l'instruction, le tout conformément à la vision et à la mission respectives de l'Armée et des FAC.

Commandement centralisé et exécution décentralisée. La nécessité d'aiguiller le Régiment royal selon un concept descendant mais avec un appui ascendant enthousiaste constitue le principe selon lequel la gouvernance du Régiment est exercée. Le cadre de gouvernance du Régiment souligne le fait que le Régiment est une organisation professionnelle réputée. Il répond aussi aux enjeux uniques qui se posent à nous en raison de notre présence nationale unique.

La nécessité d'aiguiller le Régiment royal selon un concept descendant mais avec un appui ascendant enthousiaste constitue le principe selon lequel la gouvernance du Régiment est exercée.

Le Colonel Régimentaire – Intendant de la Stratégie de la famille

La principale responsabilité du Colonel Régimentaire pour le compte du Sénat est d'assurer le leadership et l'intendance en vue d'atteindre les buts et les objectifs intégrés dans les LO 3, 4 et 5 de la *Stratégie de la famille de l'ARC*. À ce titre, il voit à la poursuite de nos aspirations et à la mise en œuvre de nos initiatives en tant que famille régimentaire et institution nationale. Il accomplit ceci tout comme le D Artil le fait pour les LO 1 et 2, tout en reconnaissant que le D Artil reste prééminent et constitue le premier interlocuteur avec l'État-major de l'Armée. Dans l'exercice de ses fonctions, le Colonel Régimentaire est responsable devant le Sénat de l'artillerie et relève du Colonel Commandant (qu'il conseille régulièrement concernant des questions régimentaires internes). Il coordonne ses efforts avec ceux du D Artil et sert de principal point de contact de l'AARC pour les questions liées aux LO 3, 4 et 5.

Œuvrant à l'appui du Colonel Commandant, secondé par le SMR de l'ARC, le Colonel Régimentaire s'occupe des intérêts du Régiment découlant de l'intendance qu'il exerce sur la *Stratégie de la famille*. Ainsi, au nom du Sénat de l'ARC et muni de son orientation et de ses directives, le Colonel Régimentaire a pour mandat d'orienter, de gérer et de consolider les efforts des divers éléments constitutifs du Régiment royal. Son objectif étant de favoriser les rapports parmi les nombreux éléments constitutifs de la famille et des alliances régimentaires[11], il suscite la bonne volonté et la liaison entre toutes les composantes de l'institution. Dans ce contexte, il est l'autorité de fait lorsque vient le temps de mettre en œuvre les lignes directrices et les orientations promues dans la *Stratégie de la famille*. Ce faisant, étant donné la nature et la portée des questions liées aux LO 3, 4 et 5, le Colonel Régimentaire doit rester conscient du soutien que les intervenants tels que les membres honoraires, les membres à la retraite et les amis du Régiment peuvent apporter à l'avancement des questions liées à la famille. Ici, le Colonel Régimentaire doit prendre appui sur les forces et les caractéristiques de chacun des éléments constitutifs de la famille afin de concrétiser nos aspirations communes.

Le Colonel Régimentaire est l'intendant et l'autorité de fait en vue de la mise en œuvre des lignes directrices et des orientations promues dans la *Stratégie de la famille*.

[11] Dans le contexte de la *Stratégie de la famille* et au nom du Colonel Commandant et de l'Artilleur Principal en Service, le colonel régimentaire a pour mandat de surveiller l'établissement, la maintenance et le resserrement des « alliances officielles » établies entre l'ARC et toute institution reconnue. C'est le cas, par exemple, du rapport qui existe entre l'ARC et la *Royal Artillery* (RA).

Dans l'exécution de son mandat, le Colonel Régimentaire peut choisir d'établir des comités et des sous-comités permanents afin de recueillir l'information et le matériel requis pour aider les cadres dirigeants de l'ARC à orienter le Régiment en tant que famille. Il peut aussi choisir de charger certains de ces comités de lui fournir les moyens de procéder à la mise en œuvre d'aspects particuliers de la stratégie.

Contribution du Quartier-général régimentaire – ARC (QGR ARC). Le QGR ARC travaille surtout directement pour le Colonel Régimentaire et le Colonel Commandant dont il assure le soutien administratif nécessaire à l'exécution de leurs fonctions liées aux LO 3, 4 et 5 de la *Stratégie de la famille*. Le QGR ARC assure au Colonel Régimentaire un soutien administratif sans faille dans l'exercice de son mandat d'intendance.

Les unités de l'ARC : Engagées à une présence régionale accrue

Les unités du Régiment (qu'il s'agisse de la Force régulière, de la Première réserve, de l'École de l'ARC, de la Musique de l'ARC ou du QGR) « manœuvrent » avec l'aide fournie par les nombreux éléments constitutifs de la famille. Quoiqu'elles se concentrent plus particulièrement sur les opérations, elles demeurent la manifestation la plus visible et concrète de l'ARC. À ce titre, les unités ont leurs propres responsabilités en vue de la création d'une famille unie et cohésive. Elles assument principalement ces responsabilités en adoptant une présence régionale accrue.

> Les unités de l'ARC ont leurs propres responsabilités en vue de la création d'une famille unie et cohésive. Elles assument principalement ces responsabilités en adoptant une présence régionale accrue.

Établir des sénats d'unité. Afin de mieux se préparer à exécuter leur mandat institutionnel, les équipes de commandement d'unité (de la Force régulière et de la Réserve) établissent des sénats d'unité qui leur fourniront un soutien et des conseils judicieux sur les questions institutionnelles. Ces sénats sont formés de membres de l'équipe de commandement d'unité actuelle et passées et, s'il y a lieu, d'Honoraires. Ils peuvent aussi inclure des leaders de la communauté. Ces personnes d'influence fournissent conseils et orientation aux équipes de commandement de l'unité auxquelles elles sont associées; elles se concentrent particulièrement sur les activités et les fonctions des LO 3, 4 et 5 de la *Stratégie de la famille*. Les sénats d'unité aident les équipes de commandement à assurer une interface sur une foule de questions familiales avec d'autres unités d'une région donnée; ils facilitent aussi l'intégration de ces unités dans les communautés qui les appuient.

> Les sénats d'unité aident les équipes de commandement à assurer une interface sur une foule de questions familiales avec d'autres unités d'une région donnée.

Créer des associations d'unité. La réalisation d'une présence régionale accrue exige aussi que les équipes de commandement d'unité (de la Force régulière et de la Réserve) supervisent la formation d'associations d'unité. Ce faisant, elles font un effort délibéré pour assurer leur pertinente et leur longévité, de sorte qu'elles puissent compter sur leur indispensable contribution à long terme pour accroître la cohésion et susciter un sentiment ferme et durable d'appartenance et de fierté. Ces associations d'unité offrent une continuité et généralisent le sentiment d'appartenance que recherchent ceux et celles qui ont quitté

> Les sénats et les associations d'unité jouent un rôle à la fois complémentaire et essentiel dans le suivi de l'engagement de la famille envers nos militaires blessés, nos vétérans, leurs familles et les proches parents de nos camarades morts au combat.

l'unité. Elles contribuent également à protéger les engagements à long terme de la famille vis-à-vis des communautés qui les appuient.

Surtout, les équipes de commandement d'unité reconnaissent le rôle à la fois complémentaire et essentiel que leurs sénats et leurs associations jouent dans le suivi de l'engagement de la famille envers nos militaires blessés, nos vétérans, leurs familles et les proches parents de nos camarades morts au combat.

Faire du réseautage. Les unités de l'ARC renforcent leur présence régionale grâce au réseautage. En tirant parti des nouvelles technologies disponibles, elles élargissent et étendent leur portée et tendent la main aux membres de la famille qui n'ont plus affaire quotidiennement avec une unité particulière de l'ARC.

Se faire les champions de questions d'intérêt pour la famille. Avec le soutien sans faille de leur sénat et de leurs associations, les équipes de commandement d'unité de l'ARC sont bien nanties pour s'engager et pour se faire les champions des questions qui revêtent de l'intérêt pour la famille au-delà des termes de leur mandat opérationnel officiel. Par leur participation sur la scène régionale, les unités de l'ARC contribuent de façon tangible et importante à notre poursuite collective de cohésion en tant que famille pancanadienne. Les unités participent en se fondant d'abord sur les liens bien établis au niveau régional en vue des opérations et de l'instruction. Ce faisant, les unités de l'ARC sont en position crédible d'assumer une présence régionale accrue concernant des questions institutionnelles en répondant avec enthousiasme aux besoins des familles locales, régionales et nationales et à l'appui de l'AARC et de son réseau d'associations d'artilleurs. La proximité des unités avec leurs associations régionales leur permet de faire des interventions à la fois discrètes et efficaces, de les aider à se préparer à dispenser des conseils, à donner du renfort et à assurer le leadership au besoin.

Les unités de l'ARC sont en position crédible d'assumer une présence régionale accrue concernant des questions institutionnelles en répondant avec enthousiasme aux besoins des familles locales, régionales et nationales, et en œuvrant à l'appui de l'AARC et de son réseau d'associations d'artilleurs.

Les associations – Joindre nos forces d'un bout à l'autre du pays

En tant que communauté, nous célébrons et reconnaissons le besoins de miser sur le service et sur les réalisations des artilleurs de partout, d'hier et d'aujourd'hui. À cette fin, les associations d'artilleurs sont très engagées et reconnaissent la nécessité de promouvoir la famille régimentaire dans son ensemble. Secondées par la chaîne de commandement, nos réseaux régimentaires, nos Colonels Honoraires et les amis du Régiment, les associations d'artilleurs d'un bout à l'autre du pays sont à juste titre des chefs de file à l'échelle locale et régionale aujourd'hui, et on remarque un degré notable d'effort collectif et collaboratif.[12]

> Les associations d'artilleurs d'un bout à l'autre du pays sont à juste titre des chefs de file à l'échelle locale et régionale aujourd'hui, et on remarque un degré notable d'effort collectif et collaboratif.

> La grande famille des artilleurs présente des caractéristiques organisationnelles qui lui permettent d'être attentive à tous ses éléments constitutifs.

La grande famille des artilleurs possède des caractéristiques organisationnelles qui lui permettent d'être attentive à tous ses éléments constitutifs. Dans ce contexte, les associations locales et régionales, tout comme l'AARC au niveau national, sont les éléments constitutifs à l'avant-plan de la famille des artilleurs. Elles servent à maintenir et à célébrer les liens de camaraderie, à entreprendre de bonnes œuvres, et à se prononcer pour le bien-être et l'efficacité du Régiment royal. Les associations nous permettent, à titre de famille, d'affirmer nos convictions morales et institutionnelles à l'appui de notre capacité opérationnelle. Elles permettent à notre grande famille de joindre ses forces d'un bout à l'autre du pays et de favoriser l'établissement des conditions nécessaires à la création d'assises fermes pour permettre aux artilleurs et à leurs amis de se réunir pour célébrer et se soutenir mutuellement en cas de besoin.

> Nos associations nous permettent de nous soutenir mutuellement en cas de besoin.

Nos associations resserrent ces liens de camaraderie établis au fil des ans. Ce sont ces liens, issus du service et de la cohésion, qui inspirent les amis à offrir leur soutien en cas de maladie et de malheur.[13] Ces liens nous permettent de nous consacrer à améliorer les choses; ils nous poussent à vouloir garder le contact où que nous soyons. Les associations d'artilleurs, avec le soutien de nos unités et du QGR, ainsi que la contribution et l'orientation de l'AARC, relèvent le défi et nous permettent de nous soutenir mutuellement dans les périodes difficiles.

> Grâce au soutien des unités et des associations régionales affiliées déjà en place, l'AARC renforce les liens de nombreux groupements d'artilleurs d'un bout à l'autre du pays… Ce faisant, l'AARC renforce l'autonomie et le caractère distinctif des régions, de sorte que les besoins uniques de chaque région puissent être comblés.

Le succès de cette entreprise repose sur des communications étendues et sur un réseau de grande envergure. L'AARC, l'association nationale de l'ARC, a été fondée en 1876 dans le but de perfectionner et de distribuer les compétences des artilleurs et d'organiser des compétitions. Par la suite, une loi du Parlement lui confiait le mandat de promouvoir l'efficacité et

---

[12] Brigadier-général E.B. Beno (à la retraite), Colonel Commandant alors en service, dans son allocution lors de la 124e assemblée générale annuelle de l'Association de l'Artillerie royale canadienne, Guelph, le 18 septembre 2009.
[13] Colonel Joe Culligan (à la retraite), *RCA Heritage Report*, décembre 2013, page 9.

le bien-être du Régiment royal de l'Artillerie canadienne, de même que toutes les questions liées à la défense du Canada. Du point de vue historique, l'AARC se situe au cœur de la famille des artilleurs. Une étude de transformation menée récemment souligne que l'AARC doit s'appuyer sur les efforts de ralliement déjà fructueux des unités dans les domaines des opérations et de l'instruction collective. Grâce au soutien des unités et des associations régionales affiliées déjà en place, l'AARC renforce les liens entre les nombreux groupes d'artilleurs d'un bout à l'autre du pays, et encourage toutes les associations locales et régionales à s'affilier à l'AARC. Ce faisant, l'AARC renforce l'autonomie et le caractère distinctif des régions, de sorte que les besoins uniques de chaque région puissent être comblés.

Ce champ d'action offre un plus vaste réseau intégré de coopération, et aide à approfondir le sentiment d'appartenance et de soutien suscité par le travail d'équipe. Ainsi, les artilleurs et leurs familles, y compris nos membres les plus éloignés – ceux qui n'ont pas de liens nécessairement très forts – peuvent demander et obtenir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin. Grâce à son excellent réseau d'associations, le Régiment royal démontre par l'action la valeur intrinsèque d'appartenir à l'AARC.

Grâce à son excellent réseau d'associations, le Régiment royal démontre par l'action la valeur intrinsèque d'appartenir à l'AARC.

Les « Honoraires » – Mentorat et élargissement de la famille

En partie mentors, en partie partisans supporters, à l'instar du Colonel Commandant, les Colonels et Lieutenants-colonels honoraires sont à l'avant-plan de la famille régimentaire pour les membres de tous grades des unités de réserve de même que de la grande famille régimentaire. Les « Honoraires » jouent un rôle important dans la protection de la durabilité et le succès à long terme du Régiment. Pour ce faire, ils favorisent l'esprit régimentaire et l'esprit de corps et assurent la continuité au niveau du maintien des coutumes et des traditions..[14] Leur mandat consiste en grande partie à « communiquer, faciliter et célébrer ».[15]

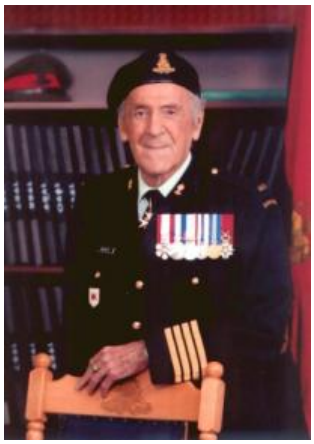

Par leur présence et par leur nom, les « Honoraires » confèrent un profil public à l'unité et assurent un lien essentiel avec la collectivité.

Enrichir le profil du Régiment. Par leur présence et par leur nom, les « Honoraires » accordent un profil public à l'unité et assurent un lien essentiel avec la collectivité. À titre de membre d'un réseau fonctionnel, ces Canadiens distingués consacrent énormément d'énergie à l'amélioration du bien-être et de la bonne réputation du Régiment royal, fournissant ainsi un lien des plus nécessaires entre leur unité, la collectivité et les FAC. En tant que groupe, les Colonels honoraires sont aussi actifs en tant qu'amis du Régiment, une équipe dont ils assurent la promotion et la supervision dans leur unité d'appartenance. À ce titre, ils sont essentiels à la croissance du Régiment royal puisqu'ils rehaussent le profil de l'unité. Leur présence extrahiérarchique accroît la visibilité du Régiment auprès du public canadien.

Resserrer les liens régimentaires. Les « Honoraires » constituent une composante intégrale des sénats et des associations régimentaires d'unités de la Réserve qui font du Régiment une « famille de familles ». Sans doute l'une de leur plus importantes contributions, en tant que membres estimés de la Famille, consiste à passer du temps en compagnie des membres de l'unité,

---

Note. Du haut vers le bas, photos de: Lgen M.K. Jeffery (à la retraite) – Col Comdt alors en service; Col hon Ben Weider (décédé), 62 RAC ARC; Lcol C. Crosby, 84 Indep Fd Bty RCA; Col hon J. Laflamme – 6 RAC ARC; Col hon G.E. Burton, 11 Fd Regt RCA; Lcol hon T. Bitove, 7 Tor Regt RCA; Lgen R.A. Dallaire (à la retraite), Lcol hon , 6 RAC ARC.

[14] Le document *Nominations honorifiques – Aide-mémoire* produit par l'état-major de l'Armée canadienne en octobre 2012, énonce les responsabilités officielles (générales et particulières aux unités) dont les « Honoraires » doivent s'acquitter. Cette section de la *Stratégie de la famille de l'ARC* explicite ces lignes directrices et énonce les termes du mandat des « Honoraires » en tenant compte de l'accent mis sur la famille par les artilleurs et du rôle crucial que ces « Honoraires » jouent au sein de la famille.

[15] Brigadier-général Ernest Beno (à la retraite), Colonel Commandant alors en service, *Rapport destiné aux colonels honoraires de l'Artillerie – Compte rendu de situation (SITREP) du colonel commandant*, 15 juillet 2010.

peu importe leur grade ou leur fonction. Cet aspect crucial de leur mandat et du temps qu'ils y consacrent revêt une importance particulière dans le cas du soutien aux familles dans le deuil. À ce niveau, leur appui inébranlable, leur empathie tangible et le soutien inconditionnel qu'ils offrent aux familles des militaires blessés ou morts témoignent vivement de nos plus profondes valeurs et traditions régimentaires et de notre reconnaissance à long terme. Leur engagement personnel assure la pérennité de l'engagement du Régiment.

Fournir du mentorat. Les « Honoraires » encadrent le leadership et les membres de l'unité à laquelle ils sont associés concernant les questions qui assurent l'intégration de cette unité au sein de la collectivité dans son ensemble. Dans le cadre de leur mandat unique, ils aident à diriger des sénats d'unité dynamiques qui, pour les militaires actifs, représentent des organes qui permettent d'atteindre les objectifs régimentaires à grande visibilité axés sur les relations de l'unité avec la communauté. À cet égard, l'expérience découlant de leurs divers antécédents est optimisée pour guider les membres de l'unité concernant les questions non opérationnelles, y compris la relève des « Honoraires ». Ceux-ci offrent une orientation et des conseils extrahiérarchiques, fournissant un point de vue qui pourrait ne pas être disponible autrement.

Les « Honoraires » encadrent le leadership et les membres de l'unité à laquelle ils sont associés concernant des questions qui assurent l'intégration de cette unité au sein de la collectivité dans son ensemble.

Les « Honoraires » offrent des conseils extrahiérarchiques, fournissant un point de vue qui pourrait ne pas être disponible autrement.

Appuyer les objectifs régimentaires. Ensemble, les « Honoraires » du Régiment royal de l'Artillerie royale canadienne confèrent une personnalité à la structure institutionnelle du Régiment, et ajoutent une dimension importante à notre objectif visant à former une famille pancanadienne cohésive. Dans ce contexte, à l'instar du Colonel Commandant, les Colonels et les Lieutenants-colonels honoraires offrent une capacité puissante et unique en tant qu'éléments essentiels dans l'établissement d'une « base d'appui-feu à partir de laquelle les militaires actifs et les unités peuvent manœuvrer »[16]. Grâce à leurs contacts dans les réseaux militaires et le monde des affaires, ils aident à produire les ressources nécessaires à l'appui des objectifs institutionnels du Régiment. En travaillant comme une équipe régimentaire interconnectée, leur efficacité est accrue par leurs efforts consolidés alors qu'ils assurent l'avancement des questions liées aux LO 3, 4 et 5 au niveau de l'unité et du Régiment.

[16] Brigadier-général Ernest Beno (à la retraite), Colonel Commandant alors en service, *Rapport destiné aux colonels honoraires de l'Artillerie – Compte rendu de situation (SITREP) du colonel commandant*, 15 juillet 2010.

Communications – Accroître l'unité de pensée, d'action et d'effort collectif

> La capacité de communiquer avec la famille des artilleurs et au sein de celle-ci continue de promouvoir et d'accroître l'unité de pensée, d'action et d'effort collectif.

Les artilleurs sont réputés pour leur capacité de communiquer au champ de bataille et de présenter une « connaissance de la situation » commune et partagée. Le maintien de communications efficaces tant internes qu'avec une vaste gamme d'intervenants extérieurs au Régiment royal de l'Artillerie canadienne demeure crucial à la santé et à la pertinence du Régiment royal aujourd'hui et demain. Surtout, la capacité de communiquer avec la famille des artilleurs et au sein de celle-ci continue de promouvoir et d'accroître l'unité de pensée d'action et d'effort collectif.

> Tout au long des défis que nous avons relevés au cours de l'année, j'ai été bien soutenu par notre communauté d'artilleurs. … J'ai été ému du nombre de messages de soutien provenant de notre famille d'artilleurs.[1]

Quoique nos moyens de communiquer efficacement à la grandeur du Canada demeurent limités, nous avons une volonté collective tangible d'échanger. De toute évidence, les artilleurs sont empressés de rester en contact avec les autres membres de la famille ou avec le Régiment même. Nous nous rallions lorsque des problèmes surviennent, et les membres de la famille apprécient véritablement le soutien d'amis proches et lointains et le soin qu'on prend d'eux.[17] Le succès dépend en grande partie de l'altruisme de personnes qui se chargent du mandat crucial de communiquer avec leurs camarades artilleurs à l'échelle locale, régionale ou nationale, par tous les moyens possibles. Il en va de même pour nos associations. Nous poursuivrons ces efforts altruistes aux niveaux local et régional afin d'établir un réseau de grande portée qui servira à assurer des communications utiles et opportunes. En entreprenant ce mandat institutionnel très important pour la famille, nous démontrons par nos actions la valeur que revêt le fait d'appartenir à nos associations ou à des groupements moins officiels.

> … nous démontrons par nos actions la valeur que revêt le fait d'appartenir à nos associations ou à des groupements moins officiels.

Les communications vont au-delà des moyens de diffuser de l'information; elles comprennent aussi les messages à transmettre, le suivi et le résultat à obtenir. Notre capacité à ces égards continue de prendre de l'expansion tandis que nous cherchons à obtenir la participation de tous les artilleurs où qu'ils soient dans le monde. L'amélioration de la qualité et de l'usage du site Web, l'emploi des médias sociaux, l'ajout possible d'une tribune en ligne, la création d'une liste de distribution par courriel à l'échelle du Régiment, qui s'avère prometteuse, sont autant de moyens concrets grâce auxquels nous prévoyons renforcer nos liens avec la grande famille des artilleurs. Il reste de toute évidence du travail à faire. Notre objectif a un écho et nous pouvons compter sur la contribution de nombreuses personnes en vue de sa concrétisation.

Le patrimoine de l'ARC – Hier, aujourd'hui et demain : Célébrer notre patrimoine et garantir notre avenir

Le Régiment constitue une famille. Nous nous intéressons aux gens. Les soldats de l'ARC, les artilleurs canadiens, les hommes et les femmes de tous âges et de toutes origines servent le Canada avec abnégation. En tant que communauté, nous reconnaissons qu'il faut nous bâtir sur les succès que nous avons remportés dans le cadre des opérations et qu'il faut promouvoir le bien-être de la famille régimentaire. Le Programme du

[17] Colonel Joe Culligan (à la retraite), *RCA Heritage Report*, décembre 2013, page 10. L'idée et la citation ont d'abord été présentées et utilisées dans le document original.

La raison d'être du Programme du patrimoine de l'ARC est de nous aider à célébrer notre patrimoine, habiliter ceux et celles qui servent aujourd'hui et assurer le futur de nos successeurs.

patrimoine de l'ARC nous aide à accomplir cela en célébrant notre patrimoine, en habilitant ceux et celles qui servent aujourd'hui, et en assurant le futur de nos successeurs.

Le Programme du patrimoine de l'ARC ne porte pas seulement sur les détails techniques de l'histoire. Il conserve aussi sur l'histoire des gens. Il porte sur la grande famille régimentaire qui soutient les soldats actifs et leurs unités et qui promeut leur efficacité et leur bien-être. C'est l'histoire de ces artilleurs, des citoyens canadiens qui ont servi et qui continuent de servir (hier, aujourd'hui et demain), d'une multitude de façons (en uniforme et en civil) pour faire du Canada le pays qu'il est aujourd'hui. Le patrimoine, c'est aussi de contribuer à la fierté et à l'unité de la famille, et de rester en contact avec nos concitoyens.

Le Programme du patrimoine fait partie intégrante de notre *Stratégie de la famille*; il nous aide à remplir notre devoir moral qui consiste à nous souvenir. Le patrimoine est à la fois local et particulier, global et partagé; c'est une partie essentielle de notre présent et du futur que nous bâtirons. Le patrimoine, c'est la préservation des artefacts et des traditions, mais aussi, ce qui est très important, l'interprétation suivie du passé pour mettre en contexte le présent.

Nous faisons cela parce que cela nous permet de nous occuper de ceux qui en ont besoin, de soutenir les soldats blessés et leurs familles, d'aider nos jeunes à se préparer pour l'avenir et de veiller à ce qu'en général, les Canadiens comprennent l'histoire de nos artilleurs, puisque celle-ci s'apparente énormément à l'histoire du Canada même.[18]

Pour ce faire, nous comptons sur l'aide des membres de la famille régimentaire – parce qu'ils ont foi en la famille et en ses œuvres – pour progresser. Notre patrimoine appartient à chacun d'entre nous.

Ce que cela signifie

Il s'agit de célébrer notre patrimoine et, ce faisant, d'honorer le service, l'engagement et le sacrifice des artilleurs tout au long de notre histoire commune canadienne.

Il s'agit de prendre soin de cette grande famille régimentaire – en contribuant à sa fierté et à son unité aujourd'hui et demain – pour s'assurer que les soldats actifs savent que leur famille et eux peuvent compter sur son soutien en cas de difficulté, aujourd'hui et demain.

Il s'agit aussi d'établir le contact entre les artilleurs et leurs concitoyens et de les aider à comprendre comment les artilleurs ont contribué et continuent de contribuer à la nation. Ainsi, on perpétue le souvenir du service, de l'engagement et du sacrifice. Il s'agit aussi d'envisager l'avenir et de perpétuer ces contributions envers le Canada.

[18] Lieutenant-général M.K. Jeffery (à la retraite), Colonel Commandant alors en service, Patrimoine, matériel informel présenté à la fin de la séance stratégique sur le patrimoine, le 20 août 2010.

Les conditions de succès – Le pouvoir de l'action collective

En tant que famille, les artilleurs comprennent que le leadership institutionnel peut être renforcé en resserrant les liens entre nos membres d'un bout à l'autre du pays et en harmonisant leurs efforts. Il est essentiel que la famille travaille de concert pour assurer le succès du Régiment royal en tant qu'institution. Il faut expressément que tous les membres de la famille soient motivés et pleinement engagés pour qu'ensemble, nous puissions atteindre les buts que nous nous sommes fixés. Pour respecter les impératifs de la famille autant que du mandat opérationnel des unités, nous devons exploiter nos compétences collectives, un excellent leadership, des gens très motivés, innovateurs et polyvalents, la capacité de planifier, ainsi que les solides rapports que nous entretenons avec les collectivités auxquelles nous sommes associés.

Le succès de la famille exige que nous mettions à profit ces talents – autant individuellement que collectivement – afin de produire un effort coordonné et collaboratif à l'appui de nos objectifs stratégiques et de nos plans d'action.

En bout de ligne, la réussite de notre famille dépend de la capacité collective des membres de la famille de l'ARC :

- d'assurer notre crédibilité dans les opérations et en tant qu'institution;
- de susciter et de promouvoir un sentiment d'appartenance parmi les nombreux éléments constitutifs, les associations et les groupes informels qui constituent le Régiment royal;
- de préserver l'unité de pensée et d'action;
- d'unir nos voix à la poursuite de nos buts et de nos objectifs;
- de soutenir nos interventions et de garantir notre pertinence au fil du temps (en nous adaptant aux changements dans l'environnement opérationnel et au niveau du leadership);
- de demeurer cohérents au fil du temps;
- de surveiller le travail entrepris et d'en faire le suivi pour que tout demeure en bonne voie, et de réaliser les objectifs que le Régiment s'est fixés;
- de « penser à l'échelle nationale et d'agir à l'échelle locale »[19]

Le succès stratégique par une voix collective

« La façon dont nous cultivons l'institution de la famille constitue une partie essentielle de l'évolution de la famille régimentaire. »[20] La *Stratégie de la famille du Régiment royal de l'Artillerie canadienne* énonce les principes directeurs de notre vision de l'avenir en ce sens. De plus, le document offre à tous les éléments constitutifs de notre famille pancanadienne une véritable orientation collective; elle façonne aussi notre gestion actuelle et future de sa mise en œuvre. Le succès stratégique ne sera obtenu que si nous disposons d'une voix collective renforcée par la cohésion de notre grande famille.

Pendant que les artilleurs vont de l'avant et préparent leur avenir ensemble, nous avons besoin d'une solide base d'appui-feu pour constituer un levier opérationnel efficace.[21] La *Stratégie de la famille* forme cette base d'appui tandis que nous comptons sur les leaders régionaux et locaux pour rester en

[19] Major-général J.A. MacInnis (à la retraite), *Mapping a Vision for the Royal Canadian Artillery Association (RCAA)*, document préparé pour le président de l'AARC, Ottawa, printemps 2010.
[20] Lieutenant-général M.K. Jeffery (à la retraite), Colonel Commandant alors en service, *Prendre soin de la famille en tant qu'institution*, note de synthèse rédigée aux fins d'examen par les membres du Sénat, 18 janvier 2014.
[21] Brigadier-général E.B. Beno (à la retraite), Colonel Commandant alors en service, dans son allocution lors de la 124e assemblée générale annuelle de l'Association de l'Artillerie royale canadienne, Guelph, le 18 septembre 2009.

contact et engagés avec notre grande famille et le grand public. Ensemble, nous faisons un effort délibéré pour continuer à développer nos points forts et nos particularités régionales; cette entreprise délibérée fournit un point de mire à la famille alors que nous faisons face à l'avenir.

Sur le plan opérationnel, nous avons établi que notre projection d'unité, les conseils efficaces que nous formulons et le maintien de notre statut en tant que composante clé et centrale de l'Armée et des FAC assurent notre pertinence en tant que multiplicateur de force. Notre *Stratégie de la famille* s'appuie sur la réputation que le Régiment royal s'est acquise. En tant qu'institution, nous savons que nous sommes sur la bonne voie grâce aux efforts déployés par tous les membres de cette grande famille. La voix du Régiment royal est amplifiée par la constance de son message et par la cohésion de ses éléments constitutifs.

En tant qu'institution, nous savons que nous sommes sur la bonne voie grâce aux efforts déployés par tous les membres de cette grande famille.

Les artilleurs constituent réellement une famille de familles.

Les contributions de tous les membres sont considérées d'égale importance. Ensemble, nous continuerons d'accomplir de grandes choses.

Notre *Stratégie de la famille* énonce clairement ce qui suit :
Les artilleurs constituent réellement une famille de familles. Nous avons une raison d'être qui fait écho et nous passons aux actes pour démontrer les avantages que comporte l'adhésion à notre famille. Tous les artilleurs, autant de la Force régulière que de la Réserve, actifs et retraités, dans toutes les unités, les régions et les associations de l'ensemble du pays, devraient véritablement ressentir leur appartenance. Les contributions de tous les membres sont considérées d'égale importance. Ensemble, nous continuerons d'accomplir de grandes choses.

La direction du Sénat de l'artillerie assume pleinement la responsabilité de cette stratégie pour servir notre vision, notre mission et nos buts communs, dans l'intérêt à long terme du Régiment royal. Nous avons besoin du plein appui et de l'engagement enthousiaste de tous les membres de la grande famille des artilleurs.

« Artilleur un jour, artilleur toujours. »

Ubique,

J.J. Selbie
Brigadier-général (à la retraite)
Colonel Commandant

J.G.E. Tremblay
Major-général
Artilleur Principal en Service